

De : BOMPARD, Catherine (ARS-PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR)

[<catherine.bompard@ars.sante.fr>](mailto:catherine.bompard@ars.sante.fr)

Envoyé : mardi 8 septembre 2020 09:56

Objet : TR: Alerte sanitaire +++ Cannabis avec Cannabinoides de Synthèse (qui reste à confirmer par analyses)

Importance : Haute

Bonjour,

Alerte : ADDICTOVIGILANCE : suspicion de cannabis frelaté contenant des cannabinoides de synthèse

Pour votre information, nous avons été destinataire **d'un signalement concernant du cannabis frelaté à Avignon** : achat d'herbe de cannabis ayant présenté immédiatement après inhalation vertiges, tremblement, sueurs, nausées et vomissement. Reconnu comme tout à fait inhabituels par au moins cinq usagers expérimentés

Hypothèse probable, en attente d'identification d'échantillons, d'herbe de cannabis contenant des cannabinoides de synthèse

Les cannabinoides de synthèses sont des substances qui « miment » les effets du THC avec une puissance pharmacologique plus élevées car plus sélectives des récepteurs cannabinoides (CB1 et CB2) que le THC contenus dans le cannabis.

Cette puissance pharmacologique explique que leur action/effets apparaissent à des doses particulièrement faibles et explique d'ailleurs qu'ils soient utilisés en pulvérisation sur de l'herbe vendue pour du cannabis.

Les effets agonistes cannabinoides peuvent se traduire chez l'homme par des effets cliniques graves voire mortels en prise aigue : au niveau cardio-vasculaires (infarctus, tachycardie, bradycardie, hypertension artérielle) neurologiques (convulsions, AVC), psychiatriques (attaques de panique, hallucination, délire, psychose aigue, agressivité), rhabdomyolyse, insuffisance rénale.

Merci de transmettre cette alerte à vos services d'urgences et SAMU.

Bien cordialement

Catherine BOMPARD

Chargée de mission Urgences

Direction de l'Organisation des Soins

Tel. direct : **04.13.55.82.06**

Mobile :06 82 58 53 59

catherine.bompard@ars.sante.fr

